**NOTE D’INFORMATION
DU HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN
A L’OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE
DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER
DU 10 AOUT 2017**

A l’occasion de la journée nationale des marocains résidant à l’étranger (MRE), le Haut-Commissariat au Plan (HCP) présente quelques résultats de l’enquête réalisée auprès des Marocains Résidant à l'Etranger dans la région de Tadla-Azilal.

Selon cette enquête, les émigrants vivant à l’étranger originaires de la région de Tadla-Azilal, sont en grande majorité des hommes (77%), aux âges mûrs; les 30-39 ans représentent 43%. Les plus jeunes (15-29 ans) sont 27% et les plus de 50 ans, moins de 9%. La totalité de ces émigrants de plus de 15 ans sont nés au Maroc et jouissaient de la nationalité marocaine à la naissance. Ils sont essentiellement des ruraux à hauteur des deux-tiers environ (61%).

Mais par-delà la diversité des destinations allant du Japon au Canada, du Sénégal à la Russie, deux pays s’imposent comme pôles d’attraction des émigrants de la région de Tadla-Azilal: l’Espagne (48%) et l’Italie (32%). La France, n’arrive qu’en troisième position : 11%. Les émigrants des générations anciennes, âgés de plus de 60 ans, sont surtout allés en France et marginalement en Espagne et en Italie, à l’opposé des plus jeunes (moins de 40 ans), qui se sont orientés vers ces deux pays.

En majorité, les émigrants ne se sont rendus que dans un seul pays d’émigration (84%). Néanmoins, avec la montée en âge, ils deviennent plus nombreux à s’être rendus dans plus de deux pays d’émigration.

La hiérarchie des pays d’accueil s’est beaucoup modifiée au fil du temps, entre le pays à l’arrivée et le pays actuel de résidence des émigrants. Ainsi, la France est dans une position marginale qui s’effrite de surcroît. L’Espagne recule comme pays d’accueil tandis que l’Italie avance. De nouveaux horizons apparaissent sur la scène migratoire : Belgique, Allemagne, Portugal…

L’Espagne et l’Italie présentent des cas dissemblables. Ces deux pays ont subi de plein fouet les contrecoups de la crise économique, qui a commencé à sévir fin 2007. Mais les émigrés marocains de Tadla-Azilal en Espagne ont perdu des emplois dans le secteur formel espagnol, ce qui les a poussés au départ. En revanche, ils ont pu, tant bien que mal, garder des emplois dans le secteur informel en Italie et donc ont été moins contraints au départ.

Le comportement démographique des MRE de Tadla-Azilal n’a pas beaucoup changé par rapport à leur origine. Le célibat est assez peu répandu, sauf chez les plus jeunes, et l’âge au mariage est précoce chez les hommes et à fortiori chez les femmes. En outre, l’âge au mariage a tendance à diminuer au fil des générations. A savoir, 59% des hommes et 79% des femmes se sont mariés avant 30 ans et 3% des femmes se sont mariées avant 15 ans. Parmi les plus âgés, 46% se sont mariés avant 30 ans ; en revanche pour ceux de 30-39 ans, ils étaient 66% à se marier relativement tôt. Leur fécondité est élevée. Le nombre moyen d’enfants par émigrant actuellement à l’étranger est de 4,3 enfants et varie de 3,0 enfants chez les émigrants de moins de 30 ans à 6,5 enfants pour les plus âgés.

Parmi les émigrants qui ont quitté leur région depuis l’an 2000, les trois-quarts, étaient des agriculteurs, exploitants ou ouvriers agricoles, suivis des artisans, ouvriers qualifiés et manœuvres, etc. Les professions supérieures et mêmes les cadres moyens sont rarissimes chez les partants. 27% des émigrants n’ont pas déclaré d’activité exercée durant les 3 mois précédant leur émigration, une proportion plus élevée chez les plus âgés.

Le chômage intervient en premier lieu comme cause principale de l’émigration pour 26% des émigrants, à égalité presque avec la faiblesse des revenus ou l’amélioration du niveau de vie (31%). Pour les plus jeunes, l’éducation est un motif suffisant pour quitter le pays (16%). Enfin, les raisons familiales et le regroupement familial, qui interviennent pour le cinquième de ces motifs, concernent surtout les femmes, dans plus de la moitié des cas.

Plus des trois-quarts des émigrants actuels sont devenus salariés et seule la moitié bénéficie d’une certaine protection juridique et d’une permanence dans l’emploi. En revanche, les employeurs et les indépendants ne sont pas nombreux. Il est certain donc que même si les émigrants actuels ont amélioré leurs conditions d’emploi par rapport à leur situation initiale au Maroc, ainsi que les revenus générés par leurs nouvelles activités, ils n’ont pas connu une mobilité professionnelle notable.

Les émigrants actuels ont cherché à s’intégrer grâce à l’acquisition de la langue du pays-hôte. Outre, leurs deux langues nationales, l’arabe dialectal et l’amazigh, ils sont devenus multilingues avec l’espagnol (41%), l’italien (31%) ou le français (12%). Les plus âgés se sont moins pénétrés de la langue étrangère (14%). Les jeunes émigrants, plus instruits et avec des projets affirmés d’installation ont acquis les langues étrangères plus aisément.

Par ailleurs, les transferts des MRE de la région du Tadla Azilal ne sont pas à sens unique : du pays de destination vers le pays de départ. Des montants -assez modestes- peuvent servir à financer l’émigration d’un individu dans le ménage. Dans l’écrasante majorité des cas, ces transferts sont inférieurs à 10 000 dirhams. Mais pour un cinquième des émigrants, ils étaient évalués à plus de 10 000 dirhams.

La proportion des émigrants actuels qui transfèrent est faible aussi bien chez les jeunes de 15-29 ans (29%) que chez les plus âgés de 60 ans et plus (31%). Aux âges de pleine activité à 30-39 ans, ils ne sont que 43% à transférer, 36% à 40-49 ans et 42% à 50-59 ans. De surcroît, les montants transmis vers leur ménage d’attache sont relativement modestes. Seuls 20% ont reçu plus de 4000 dirhams par an.

Les transferts servent à satisfaire plusieurs besoins à la fois (66%). Lorsque ces besoins sont précisés, ce sont surtout les besoins quotidiens : nourriture, vêtements, achats d’articles ménagers, loyer, etc. qui se taillent la part du lion (25%). Les dépenses nécessaires, mais non productives, sont rarement mentionnées, comme les frais médicaux : 3,7%. En revanche, des dépenses qui pourraient stimuler le développement économique de la région, telles que l’épargne (1,7%), le démarrage d’une entreprise (0,2%) ne représentent qu’une faible part. Tel est le cas également de dépenses indirectement productives telles que les frais de scolarité (0,2%).

6% d’émigrants actuellement à l’étranger ont procédé à des investissements, dont 71% au Maroc, le reste sur place. Pour les investisseurs au Maroc, souvent les émigrants les plus âgés, c’est l’immobilier, de très loin, qui a la cote et les secteurs productifs comme l’agriculture ou l’industrie sont délaissés. Ceci revient à la pénurie de capitaux pour les deux-tiers des émigrants actuels, elle -même due à la faiblesse des revenus. D’autres, un tiers environ, avancent comme raisons pour ne pas investir, l’état de santé, l’inexpérience, la lourdeur des démarches administratives ou l’étroitesse du marché.

Le rapport d’analyse de cette enquête, intitulé « **Migration internationale au Maroc : Cas de la région de Tadla-Azilal** », a été élaboré par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) en 2016. Il est téléchargeable sur le site *www.hcp.ma*.